







AVERTISSEMENT.

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le quatorzième jour de Juin dernier, dans une cause ou instance...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le quatorzième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le quatorzième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

THE Subscriber has for sale a very fine price 250 000 PINE SHINGLES which he taken at his residence, or delivered by him Montreal, if required. FREDERICK SINGLÉ St. Philippe, 12th June 1824.

Aux Entrepreneurs. Le Soussigné a à vendre, à très bon marché, 250 MILLIERS DE BARDEAUX DE vin qui pourra prendre chez lui, ou qu'il livrera à Montréal. FREDERICK SINGLÉ St. Philippe, 12 Juin, 1824.

MAISON DE PENSION. Le Soussigné prévient ses amis et le public qu'il occupe présentement la Maison de M. de la Rivière, à l'entrée de la grande rue du Faubourg St. Louis, où il se propose de prendre des Pensionnaires. Le prix sera modéré, et il n'épargnera rien pour que soit satisfait de la nourriture et du logement. L. C. PROGRANDIE Montréal, 3 Avril, 1824.

A LOUER. DEUX Maisons sises à Chambly, l'une à deux étages au Canton sur le chemin de St. Jean, l'autre à un seul étage au Bas-St. Jean, joignant le terrain est construit le qual des Bâtaux à Vapeur, et chaque un grand jardin, avec cour, hangar, et autres remises, le tout en bon ordre, dans une situation agréable et très avantageuse pour le commerce. Pour les conditions on pourra s'adresser à M. DOUCET, Ecuyer Notai à Montréal, ou à M. BRUNEAU Marchand à Chambly. Le 11 Mars 1824.

RÉCEMMENT PUBLIÉ. Et à Vendre MAINTENANT à cette Imprimerie HISTOIRE abrégée de L'ANCIEN TESTAMENT, avec celle de la VIE DE S. JESUS-CHRIST, où sont contenues les principales actions. Nouvelle édition. Montréal, 28 Avril, 1821.

A VENDRE A CETTE IMPRIMERIE. ET chez le Soussigné, Rue St. Lambert, vis la grande rue du Faubourg St. Louis VOYAGE DE FRANCK-RE, 1 vol. 8o. br. L'ARITHMETIQUE 12o. demi. rel. et br. LA GEOGRAPHIE EN MINIATURE, par MICHEL BIBAU.

AVIS. Le soussigné à l'honneur de prévenir le public qu'il enseigne la Grammaire Française, la Géographie, & différentes parties des Mathématiques que l'Arithmétique, la Géométrie, la Trigonométrie &c. &c. à sa demeure, rue St. Lambert. M. BIBAU 23 Juillet, 1823.

Sculpture et Architecture. Le Soussigné à l'honneur de prévenir le public qu'il exerce la profession de Sculpteur et Architecte, et qu'il a établi son Atelier dans la maison N. 1. X. Protras, Grande rue du Faubourg St. Louis. Il recevra avec reconnaissance les ordres des Fabriques ou des particuliers, et exécutera leurs ouvrages de quelque genre de Sculpture, ou ordres d'Architecture, qu'ils désireront, avec diligence, et comme il se fait, à leur satisfaction, à des prix modérés. Il sera les plans des ouvrages d'architecture, si on le lui prévient aussi Messieurs les Curés de la Campagne, à vendre un CHÂTEAU PASCHAL, qui se vendra à ce qu'il était, fin dans le meilleur goût. morceux est déposé pour in spection, chez Messrs Perault et Lévêque, Marchands, No. 126 rue Paul. L. X. LEPROHON Montréal le 12 Mars, 1824.

A Messrs. les Marchands de la Campagne. MR. SERAPHIN GIRALDI informe respectueusement Messieurs les Marchands de la Campagne, et le public en général, qu'il occupe actuellement deux Maisons de Mr. Parthois, (ci devant occupées par Messrs Boucher et Papineau), situées au Marché Neuf de cette ville, et connues sous les Nos. 1. & 6. où il tient HOTEL, et où il espère contenter toutes les personnes qui voudront bien honorer leur présence, tant pour la commodité des appartemens que des écuries, &c. Montréal, 6 Juin, 1824.

VOL SACRILÈGE. DANS la nuit du Samedi au Dimanche 9 du mois de Mai, des voleurs sont entrés par une fenêtre de la sacristie de l'église de Ste. Marguerite de Blainville, et en ont enlevé deux Calices, un Portecroix, instrument de Paix, un Gobelet de purification, un couteau, une Croix, et autres articles, le tout d'argent. Ceux qui pourront faire recouvrer ces articles, faire reconstruire les voleurs de manière à ce qu'ils puissent être arrêtés et convaincus, seront généreusement récompensés de leurs peines. Blainville, le 17 Mai 1824.

RÉCEMMENT publié et à vendre à cette Imprimerie, No. 29, Rue St. Paul, chez M. CUNNINGHAM, No. 35, même rue, et chez M. McDONELL, No. 98, Rue Notre-Dame.

TRADUCTION. Libre et Abrégée DES LECONS DE CHIMIE, Données par le chevalier Humphrey Davy à la Société d'Agriculture de Londres. Dédicée aux Sociétés d'Agriculture du Bas-Canada par A. G. DOUGLAS, Capitaine à demi pensionné.

Après le plaisir que nous a procuré la lecture de l'ouvrage ci-dessus, et l'instruction que nous y avons puisée, nous croirions manquer à notre devoir de Journaliste et à la justice due à l'auteur, si nous ne disions pas au moins ce qu'il nous a semblé de voir un présent digne de la reconnaissance des AGRICULTEURS et de la jeunesse studieuse, qui est principalement destinée.

Ballote. WILLIAM HAWLOWELE Fer. a divisé sa Terre dans le voisinage de cette ville, en 80 Lots, dont desquels comprend sa Maison, ses Bâtimens extérieurs et 28 acres de terre; un autre comprend le Jardin qui en contient près de 4 acres, un autre le Verger qui en contient cinq, et un autre une prairie de 3 acres. Les autres Lots contiennent d'un demi acre à trois acres de terre. La totalité est régulièrement léguée par des rues de 50 pieds de largeur. Le propose de disposer de la totalité de cette propriété en vendant 80 billets à 50¢ chacun. La location de chaque billet sera déterminée par une ballote qui aura lieu aussitôt que les billets seront pris, et tout il sera dûment donné avis; la somme de 200 sur chaque billet devra être payée avant la ballote; le reste de chaque billet qui tiendra un des quatre principaux lots sera payé en passant le contrat, et le reste des autres billets, une moitié de la somme restée due sur chacun après la ballote, au bout de six mois, et l'autre moitié au bout d'un an, sans intérêt. La totalité de cette propriété est tenue à perpétuité, à l'exception de dix lots près des Tanneries, qui sont tenus à bail de 99 ans, dont il y a encore environ 63 à se louer, chargés d'une rente annuelle qui doit être divisée de la manière suivante, savoir, sur la maison et le terrain y appartenant, 15¢ par an, sur le jardin 10 par an, et sur chacun des autres lots 12 6 par an. Un Plan de la propriété pourra être vu au Local prochain, au Bureau de Messrs HENRY & BEITHUNE, et aux Librairies de Messrs. NICKLESS & CUNNINGHAM. Montréal, 1-10 Avril, 1824.

Manufacture de Tabac en poudre et à fumer. Vu que d'autres établissemens vendent à des prix plus bas que ceux fixés par les marchands de Tabac de cette ville, j'ai reçu ordre des propriétaires de cette manufacture d'informer le public, qu'à compter de cette date, on pourra se procurer du tabac en poudre est à fumer, aux prix suivants, en gros, savoir: Pour argent comptant Tabac en poudre 7d la lb. 99 jours de crédit 7-1-2d. la lb. A fumer en torquettes 7 7-1-2d. En rouleaux, 5s 1s en de fins, 1s 6d. 1-8 Haché, 1 1-1 Et toute autre article dans la profession aux plus bas prix et garanti d'une bonne qualité, sans quoi on pourra le renvoyer à la manufacture. THOS. HENDERSON, Agent Montréal 21 Février, 1824.

A VENDRE, PAR LE SOUSSIGNÉ. LES biens-soussignés suivants, savoir: — 1. 12 Emplacement de mens dont six sur la rue Bleuit, et six derrière sur une rue à ouvrir. 2. Un Terrain de 4 1/2 arpens en superficie, pouvant former environ 32 emplacements de grandeur ordinaire sur la terre appelée de Bellevue, à vendre en total ou par emplacements. 3. Un Verger de 3 arpens et 22 perches en superficie. 4. Six arpens et 28 perches de terre bien boisée, touchant à la Montagne. Tous ces terrains sont d'un sol fertile et dans une situation agréable. Pour les conditions, s'adresser au propriétaire, Mr. P. DESRIVIERES, à Vaudreuil, ou à Mr. DONALD ROBERTSON, à Montréal, 4 Octobre, 1823.

A VENDRE. UN Emplacement de 60 pieds de front sur environ 114 pieds de profondeur, renfermé dans les limites qui suivent, prenant par devant à la rue St. Anne, derrière à Augustin Carrière, d'un côté au nord, et à Augustin Pilon, et d'autre côté par la rue St. Louis, avec une Maison en pierre à deux étages, un Hangar, une Ecurie et autres Bâtimens dessus construits, sera vendu pour £300. 2. Une Terre, située au même lieu, de la contenance d'un arpent neuf perches de front, sur vingt-quatre arpents de profondeur, plus ou moins, en ce qui se trouve renfermé dans les limites suivantes, prenant par devant aux emplacements du village, par derrière à un nommé d'Aoust d'un côté au nord-est à Pierre Pilon et d'autre côté à François Courvil, avec une Grange dessus construite, sera vendu pour £200. La situation de ces terrains rend propres à toutes sortes d'entreprises mercantiles. Montréal, 16 Avril, 1823.

ECOLE. MADEMOISELLE WALLER ayant pris cette maison comme école, rue St. Paul, occupée ci-devant par le Juge Ogden, et appartenant maintenant à James McGill Desjardins, Emphytéote, se propose de recevoir sous sa charge des JEUNES DEMOISELLES, soit comme PENSIONNAIRES ou comme EXTERNES, et avec la meilleure assistance, de conduire leur éducation dans les différentes branches regardées comme leur étant convenables.

CONDITIONS. Pour les Pensionnaires; Pension et Enseignement, comprenant la Comptabilité, la Grammaire Anglaise, l'Écriture, l'Arithmétique, la Déclamation, l'Histoire, la Géographie et l'usage de Globe, par quartier, £8 0 0 Blanchissage, par quartier, £1 0 0 Payable d'avance, par quartier. On apprendra aux jeunes Demoiselles à raccommoder leurs hardes, ou lorsque le raccommodage ne sera pas fait par les jeunes Demoiselles, il sera déduit à un taux raisonnable. Chaque Pensionnaire se fournira une cuillère à soupe et une cuillère à thé, un lit avec ses couvertures, et six serviettes.

Pour les Externes; Enseignement dans la Cours spécifié ci-dessus, £2 0 0 pour les Pensionnaires, par quartier, 0 7 6 Bois pour la pension, Pensionnaires et Externes. Musique, trois Leçons par semaine, par quartier, £3 0 0 Dessin, 2 0 0 Danse, le prix ordinaire, 2 6 8 Montréal, Rue St. Paul, No. 25.

A vendre cette Imprimerie, UNE REPONSE A M. DESHONS MONTBRUN L'IMPOSSIBILITE' de donner cette Réponse au public dans le tems où elle fut faite, serait sans doute, une raison de n'y plus revenir; mais comme les principes qu'elle renferme sont de tous les tems, nous croyons devoir la rendre publique en faveur de ceux à qui elle est adressée.

A VENDRE DE GRE' A GRE'. A Village de l'Assomption, un Emplacement de 100 pieds de front, sur la profondeur qui y a d'une rue à l'autre, sur lequel il y a deux Maisons, l'une de 30 pieds sur 20, sur le niveau de la Rue St. Pierre, avec une cour, et l'autre de 25 pieds sur 20, et à deux étages, sur la Rue St. Etienne, avec une Étable. Le dit Emplacement borné par les terrains appartenant à feu Mr. J. Lacombe, et Messrs. Robichaud, Racette et Poterçal. L'Assomption, 15 Fév. 1823.

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le quatorzième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

PROVINCE DE QUÉBEC. ON fait savoir à tous les habitants de la Province de Québec, qu'il a été rendu en la Cour du Roi, pour le District de Montréal, le dix-neuvième jour de Juin dernier...

AVIS. JOSEPH GRATON, et André Bissonnet, faisant ici devant commerce en Société dans cette ville, sous le nom de Joseph Graton & Co. ayant par acte passé devant maître Doucet, et son confrère, notaires, fait au soussigné une Cession de tout leur fonds de Commerce, consistant tant en marchandises qu'en dettes actives les débiteurs de la ci devant société sont informés qu'ils auront à régler avec le Soussigné qui est la seule personne autorisée, à le faire, et qui le prie de régler leur comptes respectifs sans délai. JOSEPH ROY, Montréal, Mai 1824.

UN COMPAGNON IMPRIMEUR assidu au travail travaillera de l'emploi s'adressant à cette Imprimerie. 17 Juillet 1824.

TERRE à VENDRE. A DES conditions très avantageuses, attendu qu'il ne sera exigé que £100 du prix d'achat, en passant le contrat, et que la balance pourra se payer à différents termes, ou autrement, selon qu'il en sera convenu. La possession en peut être donnée immédiatement. La terre consiste en cent arpents d'un bon sol, avec Maison, Grange et autres bâtimens nécessaires, plaisamment situés tout près du village de la Rivière du Chêne, à environ 20 milles de la ville. Il y a des dunes de très belles incontestables. Pour plus amples détails, s'adresser à DUNCAN MARTIN, à Ste. Catherine, près de la Taverne de Mile End, ou à STANLEY BAGG, à Montréal. 11 Mars, 1824.

64